

La Gazette des Collégiens

N°7 Juin 2022

Au sommaire

- Rubrique littéraire : *Girl Online*
- Rubrique culturelle :
Ressources linguistiques
- Un peu d'histoire :
L'évolution de l'homophobie en France
- L'info renversante : Mots mêlés du mois des Fiertés



Numéro préparé par l'équipe de rédacteurs de la Gazette, membres du FSE Petite Lande :

Romane Sarraïmaïna, 3è2
Lou Seignard, 4è5
Adrien Jaumouillé, 3è2

Numéro encadré par Mme Anaky et supervisé par Mme Orain

***Chers lecteurs : c'est la dernière édition avant les vacances!
Profitez-bien et n'hésitez pas à nous rejoindre au club Gazette l'an prochain !***

-Rubrique littéraire : *Girl Online* de Zoe Sugg



Il y a quelques jours, j'ai lu un livre par pur hasard qui m'a bien plu et je pense qu'il pourrait plaire à beaucoup de personnes alors je vais vous le présenter ! Ce livre qui porte le nom de *Girl Online* et est bien évidemment un livre de romance (comme toujours). Il a été écrit par Zoe Sugg et comporte trois tomes en tout, je n'ai lu que le premier tome car les deux autres ne m'intéressent pas trop. Enfin bref, ce livre nous parle de Penny, une jeune fille qui a le don de se mettre dans des situations embarrassantes et qui pourtant cache sa grande popularité avec son blog sous le nom *Girl Online*. Grâce à ce blog, elle va prendre peu à peu confiance en elle et va s'autoriser à croire à l'amour quand elle va rencontrer Noah, mais l'élú de son cœur ne lui a pas tout dit car ce n'est pas n'importe quel garçon...

Je trouve que le livre est un peu « cliché » mais je le trouve vraiment intéressant, on peut facilement s'identifier aux personnages et se laisser emporter par l'histoire. Je vous conseille vraiment ce livre alors dépêchez-vous d'aller l'acheter et bonne lecture !!!!!



Lou Seignard 4è5

-Rubrique culturelle : Sites pour apprendre des langues étrangères

Apprendre une langue étrangère est passionnant mais peut être dur pour certaines personnes, voici donc quelques ressources pour perfectionner notre maîtrise d'une langue qu'on apprend à l'école ou qu'on a décidé d'apprendre en autodidacte :

-Language Guide (<https://www.languageguide.org/>) :

Le vocabulaire essentiel est classé par thématiques et présenté de façon visuelle, avec des documents audios, dans des thématiques variées (vie quotidienne, transports...), pour débiter dans une vingtaine de langues. Le site est en français.

-Loecsen (<https://www.loecsen.com/fr>) :

Ce site recense des phrases et expressions pratiques sonorisées en 40 langues. 17 thèmes sont traités pour chaque langue : expressions essentielles, orientation, faire connaissance... Ainsi ne sont présents sur ce site que des documents audio.

-Live Lingua Project (<https://www.livelingua.com/project>) :

Propose des milliers de méthodes de langues. Des « ebooks », cours audios et vidéos gratuites sont disponibles pour plus de 130 langues du monde entier, dont des langues africaines et amérindiennes. Le site est en anglais.

-Audiolingua (<https://www.audio-lingua.eu/>) :

Propose actuellement 7844 enregistrements mp3 dans 14 langues, enregistrés par des locuteurs natifs aux accents différents, pour améliorer sa compréhension orale.

-Duolingo (<https://www.duolingo.com/learn>) :

Une appli (et un site web) pour apprendre l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien et le portugais (sur création de compte, gratuite). Il offre au choix un parcours progressif pour débiter avec les bases et un test d'orientation pour prendre "un raccourci" et accéder directement aux unités de son niveau d'apprentissage. Les cours sont développés pour

atteindre ce qu'on appelle le niveau B2, selon Duolingo, qui permet d'utiliser la langue apprise en milieu professionnel. Cependant, les niveaux atteints sont souvent bien inférieurs, raison pour laquelle il faut croiser cette ressource avec une autre.

-Memrise (<https://www.memrise.com/fr/>) :

Une application et un site web, pour partie gratuits, et sur création de compte, pour débiter dans une dizaine de langues à partir du français : anglais, allemand espagnol, italien, arabe, russe, slovène, japonais, coréen et chinois (sur création de compte, gratuite). Il s'appuie sur des mots et phrases du quotidien et des vidéos de locuteurs natifs, pour se lancer rapidement dans des conversations. Au-delà des cours proposés par Memrise, il offre des contenus créés par la communauté des internautes.

-ELLLO (<https://www.ello.org/>) :

Les English Listening Lesson Library Online propose plus de 3 000 activités d'écoute gratuites. Les enseignants et élèves peuvent accéder à des leçons de différents niveaux. Ce site contient des audios et vidéos, il est en anglais.

Adrien Jaumouillé, 3è2

- Un peu d'histoire : L'évolution de l'homophobie en France

Le XVIII^esiècle :

Au milieu du XVIII^e. siècle les personnes dont les préférences sexuelles ou amoureuses n'étaient pas « conformes » à la norme se cachaient. Même si l'Etat ne punit presque plus les personnes homosexuelles, il fait tout pour empêcher leurs relations en mettant en place des « agents du guet », ceux-ci repèrent les lieux de rencontre afin de prendre les « gens de la manchette » (nom donné aux homosexuels à cette époque) en flagrant délit. C'est ce qui arrive à Bruno Lenoir et à Jean Diot, surpris rue Montorgueil le soir du 4 janvier 1750 par les agents du guet. Nous disposons toujours du témoignage du sergent Dauguisy qui dit qu'il a "vu deux particuliers en posture indécente et d'une manière répréhensible, l'un desquels lui a paru ivre. Un "particulier passant" déclara qu'il avait vu les deux hommes "commettre des crimes que la bienséance ne permet point d'exprimer par écrit". Le procès se tient en avril 1750 et la sentence est la suivante : ["(Les accusés)

ont été déclarés dûment atteints et convaincus du crime de sodomie ; pour réparation ils ont été condamnés à être conduits dans un tombereau à la place de Grève, et là y être brûlés vifs avec leur procès, leurs cendres ensuite jetées au vent, leurs biens acquis et confisqués au Roi (...). Fait en Parlement le 5 juin 1750. Arrêté que Bruno Lenoir et Jean Diot seront secrètement étranglés avant de sentir le feu."] Les deux hommes seront les dernières personnes à être exécutées pour cause d'homosexualité et une plaque commémorative à leurs noms a été installée en 2011 rue Montorgueil. En 1791, Le code pénal dépénalise l'homosexualité, mais les homosexuels continuent d'être poursuivis, souvent pour « outrage à la pudeur ».

Le XIX^e siècle

La seconde moitié du XIX^e siècle est une époque marquée par une crise de l'identité masculine ainsi que par la défaite des Français contre la Prusse (actuelle Allemagne) en 1871, défaite qui provoquera la chute du Second Empire français et la proclamation de la III^e République ainsi que la perte de l'Alsace-Moselle. Cette défaite est considérée comme une preuve de l'affaiblissement de la France et de la « dégénérescence de la race ». Les coupables désignés sont les Juifs et les homosexuels. On peut retrouver cette homophobie et cet antisémitisme dans les pièces de théâtre ou le cinéma de cette époque qui mettent souvent en scène des Juifs et des homosexuels de façon caricaturée et décrédibilisée. Le modèle masculin de la société demeure représenté en homme blanc, bourgeois, catholique, cisgenre (contraire de transgenre) et hétérosexuel.

Le XX^e siècle

La fin du XX^e siècle présente plusieurs réformes en faveur de l'homosexualité. En 1981, la France retire l'homosexualité de la liste des maladies mentales. Elle est ensuite suivie par l'Organisation Mondiale de la Santé le 17 mai 1990. Ensuite, le 4 août 1982, la loi supprime toute pénalisation de l'homosexualité pour les personnes ayant atteint la majorité sexuelle. Enfin, le 15 septembre 1999, le parlement crée un statut pour les couples de même sexe appelé « pacte civil de solidarité » (PACS).

Le XXI^e siècle

Deux ans après la création du PACS, en 2001, une femme homosexuelle est pour la première fois autorisée à adopter les enfants de sa compagne. En 2004, le premier mariage homosexuel en France est célébré, cependant, cette cérémonie sera

définitivement annulée en 2007, le mariage entre personnes de même sexe étant contraire à la loi à cette époque. A la fin de cette même année 2004, les propos homophobes sont punis au même titre que les propos racistes ou antisémites. En 2008, La France est condamnée par la cour européenne après avoir refusé une adoption car la femme était homosexuelle. Le 17 mai 2013, la loi autorisant le mariage homosexuel est appliquée malgré d'importantes manifestations contre cette loi.

L'avancée la plus récente date du 25 janvier 2022, il s'agit d'une loi interdisant les thérapies de conversion. Les thérapies de conversions sont un ensemble de traitements qui ont pour but de « changer » l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne en utilisant plusieurs méthodes, parfois intrusives, comme la rencontre forcée de prostitués du genre opposé, des mariages forcés, ou bien plus violentes comme des traitements par électrochocs ou par des substances provoquant des nausées ou des paralysies qui entraînent des émotions négatives ou angoissantes tout en la stimulant avec des images ou des sensations en lien avec son orientation sexuelle ou son identité de genre. Les thérapies de conversion sont par ailleurs la cause de traumatismes psychologiques et physiques à long terme. Le premier pays à interdire ce genre de pratique est le Brésil, le 1^{er} janvier 1999. Depuis quelque temps, de plus en plus de campagnes de prévention contre l'homophobie font d'ailleurs leur apparition :

← Affiche évoquant le manque d'acceptation de l'homosexualité diffusée dans les établissements scolaires

Campagne dénonçant le taux de suicide chez les personnes LGBT



- L'info renversante



Mots mêlés

n	o	n	b	i	n	a	i	r	e	o	g	s	a	m
c	o	m	i	n	g	o	u	t	l	a	t	p	d	s
a	u	p	s	a	t	l	r	w	u	r	l	e	z	p
w	z	o	e	f	j	e	x	e	a	v	e	c	h	a
h	h	s	x	y	t	m	b	i	j	i	s	t	r	e
r	k	e	u	p	o	a	g	s	a	n	b	r	t	q
s	i	p	e	u	r	h	l	u	r	l	i	e	o	u
b	n	c	l	u	t	r	a	n	s	g	e	n	r	e
t	c	v	q	b	g	i	l	a	e	b	n	r	u	s
a	r	t	f	a	p	n	l	g	d	t	n	y	k	t
m	d	i	y	c	i	h	i	q	u	e	e	r	c	i
z	g	a	n	o	r	m	e	m	r	w	u	m	q	o
h	x	y	p	r	i	d	e	p	k	z	x	r	i	n
j	o	f	u	a	w	b	a	r	g	n	h	t	v	n
p	e	u	q	i	b	o	h	p	r	e	j	u	g	e

accepter

aimer

allié

bisexuel

coming out

gay

lgbt

lesbienne

non binaire

norme

phobique

préjugé

spectre

straight

transgenre

questionné

Adrien Jaumouillé, 3è2